

PROGRAMME :

BRUXELLES → FRANCFORT → BANGKOK

MARDI 16 NOVEMBRE

Formalités d'enregistrement à l'aéroport de Zaventem.

Envol vers Bangkok (via Francfort) avec la compagnie aérienne Thai Airways.

BANGKOK → YANGON

MERCREDI 17 NOVEMBRE

Arrivée à Bangkok et connexion vers Yangon.

Arrivée à Yangon, accueil et formalités d'immigration.

Yangon, capitale de l'Union de Myanmar est située sur un delta fertile à environ 30 km de la mer. Malgré ses 3,5 millions d'habitants, Yangon ne connaît pas encore le stress des grandes villes asiatiques ; de larges avenues bordées d'arbres datant de l'époque britannique, des bâtiments victoriens de la Birmanie coloniale et quelques monuments religieux impressionnants font de Yangon une ville charmante à l'ambiance très agréable.

Déjeuner et installation à l'hôtel.

Premier tour d'orientation de Yangon avec découverte du Bouddha couché de Kyauktagi avant de rejoindre en fin d'après-midi la fameuse pagode Shwedagon.

Cette pagode, célèbre pour son stupa couvert d'or de près de 100 m de hauteur, abrite 8 cheveux de Bouddha. C'est une véritable ville dans la ville où une foule de fidèles se presse toute la journée avec offrandes et prières et l'endroit est magique au coucher du soleil.

Dîner et nuit à l'hôtel.

YANGON → MANDALAY

JEUDI 18 NOVEMBRE

Après le petit-déjeuner, transfert à l'aéroport et envol à destination de Mandalay.

Mandalay (500.000 habitants), dernière capitale birmane avant l'arrivée des anglais qui firent de Yangon la première ville du pays, est restée le centre de la culture birmane. La ville tient son nom de la colline qui culmine à 236 mètres au nord-est du palais royal. C'est aussi la plus birmane des grandes villes du Myanmar avec des maisons et monastères en bois. La ville est entourée par les quatre cités anciennes d'Amarapura, Sagaing, Ava et Mingun.

Déjeuner dans un restaurant local.

Transfert et installation à l'hôtel.

Début de la visite de Mandalay avec le Monastère Shwenandaw, célèbre pour la finesse de ses sculptures sur bois, la Pagode Kuthawdaw et sa gigantesque bibliothèque de pierre (739 stèles).

Vous apprécierez le coucher de soleil depuis la colline de Mandalay qui offre un magnifique point de vue sur la ville et l'enceinte du Palais Royal.

Dîner et logement à l'hôtel.

MANDALAY : AMARAPURA – AVA – SAGAING

VENDREDI 19 NOVEMBRE

Journée d'excursion vers les anciennes capitales royales des environs de Mandalay.

Visite d'Amarapura située à 11 km au sud de Mandalay.

Promenade sur le Pont d'U Bein construit en fûts de teck provenant d'un ancien palais situé au-dessus de la rivière. Ensuite, vous assisterez au déjeuner des moines du plus grand monastère de la région (Maha Gandayon) qui compte 1200 fidèles.

Déjeuner dans un restaurant local.

Continuation vers Ava, également connue sous le nom d'Inwa, et découverte de cette ancienne capitale en petites calèches avec la tour de guet et la célèbre collection de statues de Bouddha dans le Monastère de Bagaya.

Ensuite, traversée du fleuve Irrawaddy en empruntant le Pont d'Ava pour atteindre l'ancienne capitale de Sagaing.

Visite de la colline parsemée de centaines de pagodes blanchies et de pagodons dorés. C'est aujourd'hui le cœur spirituel du Myanmar car de nombreux monastères et centres de méditation s'y sont implantés.

Retour à Mandalay en fin d'après midi.

Dîner dans un restaurant local. Logement à l'hôtel.

Transfert à la jetée de Mandalay sur les rives de l'Irrawaddy et embarquement à bord d'un bateau local pour une matinée d'excursion vers Mingun.

Cette ancienne cité des environs de Mandalay regroupe quelques curiosités qui justifient pleinement cette visite et le trajet pour s'y rendre en bateau est des plus agréables. Le trajet vous permettra d'apprécier les scènes de la vie quotidienne du fleuve.

La Pagode de Mingun dont la construction fut entreprise par le Roi Bodawpaya au début du 19^{ème} siècle devait être la plus vaste du Monde (avec 150 m de haut, elle aurait dépassé de 20 m la colossale pagode de Nakhon Pathom en Thaïlande) mais la mort du souverain en 1819 puis le séisme de 1838 stoppèrent ce projet grandiose. Il en reste aujourd'hui une gigantesque terrasse délabrée depuis laquelle on découvre une vue splendide sur la Pagode de Hsinbyume, le village de Mingun et le fleuve.

Visite de la pagode inachevée, de la Cloche de Mingun (90 tonnes, 4 m de haut et 5 m de diamètre), la deuxième plus grosse cloche du monde après celle de Moscou.

Retour à Mandalay en bateau et déjeuner dans un restaurant local.

Continuation des visites de Mandalay avec la Pagode Mahamuni, son pittoresque bazar et son magnifique Bouddha recouvert de 9 tonnes d'or. Visite de quelques ateliers d'artisanat : sculpture sur bois et sur marbre, batteurs d'or et ateliers de tapisseries birmanes.

Dîner et nuit à l'hôtel.

MANDALAY – MONYWA**DIMANCHE 21 NOVEMBRE**

Après le petit-déjeuner, départ en bus à destination de Monywa situé à 3h de route au Nord de Mandalay sur les rives de la rivière Chindwin.

Visite de l'impressionnante pagode de Thanbodday édifée entre 1939 et 1951, et qui renferme pas moins de 582.357 statues de Bouddhas et 471 pagodons qui couronnent cet édifice très "baroque".

Transfert et installation à l'hôtel et déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, traversée de la rivière Chindwin en bateau local privatisé.

Depuis l'autre rive vous rejoindrez en pick-up ou en jeep locale (1h de route – véhicules non climatisés), le site méconnu de Po Win Taung.

Découverte de cet impressionnant complexe constitué de milliers de grottes et niches taillées dans le roc au fil des siècles et abritant des milliers de statues de Bouddha et de fresques murales considérées parmi les plus raffinées de toute l'Asie du Sud-Est.

A proximité vous découvrirez le site de Shwe Ba Daung avec ses étonnants monastères taillés dans les parois rocheuses. Retour à Monywa.

Dîner dans un restaurant local et nuit à l'hôtel.

MONYWA – BAGAN

LUNDI 22 NOVEMBRE

Après le petit-déjeuner, transfert à la jetée et embarquement sur un bateau privé pour une journée de croisière sur le fleuve Irrawaddy. Déjeuner à bord.

Dans la plaine sèche du centre du Myanmar, sur les bords du fleuve Irrawaddy, se trouve Bagan, un des sites archéologiques les plus remarquables d'Asie.

Sur une superficie de 40 km² se dressent des centaines de temples (2219 exactement). Tous ces vestiges ont été construits du 11^{ème} au 13^{ème} siècle par les souverains successifs qui firent la grandeur de Bagan. Cette incroyable concentration de centaines de temples et pagodes aux inspirations birmanes mais aussi indiennes font de Bagan un des temps forts de votre séjour au Myanmar.

Arrivée à Bagan en fin de journée, transfert et installation à l'hôtel.

Dîner et nuit à l'hôtel.

BAGAN

MARDI 23 NOVEMBRE

Journée consacrée entièrement à la visite de Bagan.

Promenade matinale dans le pittoresque marché de Nyaung Oo. Visite de la Pagode Shwezigon et son magnifique stupa birman doré : l'élégante forme de la cloche du stupa est devenue le modèle pour tous les stoupas construits par la suite au Myanmar ; le Kyansitha Umin (tunnel décoré de peintures murales du 13^{ème} siècle), le temple de Gyu Byauk Kyi au village de Wetkyi dont les murs sont également décorés de peintures relatant les Jakatas ou histoires des vies antérieures de Bouddha. Visite du temple de Shwegugyi et de l'élégant Htilominlo avec ses fines décorations de stuc.

Déjeuner dans un restaurant local.

Après-midi consacré à la visite des principaux monuments du vieux Bagan : le temple de Gawdawpalyin, les ruines du Palais Royal et la porte de Tharaba, le célèbre Temple Ananda, bijou de l'architecture birmane avec ses 4 immenses statues de Bouddhas,...

Transfert au pied du temple de Thatbyinnyu, le plus haut de Bagan avec ses 61 mètres de hauteur où des calèches vous attendent pour une promenade parmi les temples...

Dîner dans un restaurant local avec spectacle de marionnettes.

Nuit à l'hôtel.

BAGAN

MERCREDI 24 NOVEMBRE

En Option : Survol du site de Bagan en Montgolfière, au lever du soleil.

Visite des monuments des environs de Mynkaba : le temple Manuha du roi Môn en exil, les temples de Mynkaba-Gubaukkyi, Nampaya et Nagayon.

Vous rejoindrez le village de New Bagan au sud du site pour la visite d'un atelier galerie de laques traditionnelles où vous découvrirez les techniques ancestrales de fabrication de cette spécialité artisanale de Bagan.

Déjeuner dans un restaurant local.

Dans l'après-midi, excursion guidée vers le temple caverne de Kyaukku U Min au nord de Nyaung Oo. Arrêt dans un village de la campagne baganaise pour observer la récolte et la transformation du sucre de palme. Visite du temple de Kyaukku U min.

Retour à l'hôtel en fin de journée.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Après le petit-déjeuner, transfert à l'aéroport de Nyaung U et envol pour Heho.

Déjeuner dans un restaurant local.

Continuation par la route en direction de Nyaung Shwe, porte d'accès au lac Inle.

Transfert à l'hôtel situé au bord du Lac.

Installation, dîner et nuit à l'hôtel.

LAC INLE – IN DEIN – LAC INLE**VENDREDI 26 NOVEMBRE**

Journée d'excursion en pirogue traditionnelle motorisée à la découverte des principales curiosités du Lac Inle.

Remontée d'une rivière jusqu'au village de In Dein. Vous emprunterez une allée couverte bordée de part et d'autre d'un millier de pagodons. Belle vue sur le lac depuis le monastère de In dein.

Découverte des merveilleux villages lacustres Inthas et de leurs étonnants jardins flottants qui font tout le charme du lac. Vous découvrirez aussi le style unique des pêcheurs qui rament debout en enroulant une jambe autour d'une pagaie tout en tenant leur piège à poissons en vannerie.

Déjeuner dans un restaurant local.

Visite de la Pagode Phaung Daw Oo, d'un atelier de tissage dans le village d'Inpawkhone, d'une fabrique traditionnelle de « cheeroots » - le cigare birman, et d'un atelier de dinandiers (travail de l'argent repoussé).

Visite du fameux monastère des chats sauteurs où quelques moines ont réussi à dresser des chats à sauter au travers de petits anneaux.

Retour à l'hôtel en fin d'après-midi.

Dîner et nuit à l'hôtel.

Départ matinal de votre hôtel en pirogue motorisée pour une journée d'excursion vers le sud du lac Inle.

Continuation vers les villages où se tiennent tous les 5 jours un très intéressant marché avec un guide local Pao. Remontée de la petite rivière Belu Chaung jusqu'au village de Sagar.

Déjeuner pique-nique au monastère de Sagar.

Près de Sagar se trouve le complexe de Takkhaung Mwedaw. Ses pagodes au style similaire à celles d'In Dein et de Kakku, évoquent le passé glorieux de Sagar qui fut la capitale d'un Sawbwa Shan (l'un des nombreux mini-royaumes qui composaient les états Shans). Certaines pagodes sont enfouies dans la végétation, d'autres à moitié submergées sous les eaux de la rivière.

Retour vers le lac Inle et transfert à votre hôtel.

Dîner et nuit à l'hôtel au Lac Inle.

LAC INLE – HEHO → YANGON**DIMANCHE 28 NOVEMBRE**

Petit-déjeuner à l'hôtel et matinée libre pour vous reposer.

Déjeuner dans un restaurant local.

Transfert à l'aéroport de Heho et envol à destination de Yangon.

En cours de route, arrêt au joli monastère en bois de Shwe Yan Pyay.

Arrivée à Yangon, transfert et installation à l'hôtel.

Dîner d'adieu en ville. Nuit à l'hôtel.

YANGOON → BANGKOK**LUNDI 29 NOVEMBRE**

Petit déjeuner à l'hôtel.

La matinée sera consacrée à la fin des visites des différents quartiers de Yangon.

Déjeuner dans un restaurant local.

Dans le courant de l'après-midi, transfert à l'aéroport, formalités d'enregistrement et envol vers Bangkok. Connexion vers Francfort.

BANGKOK → FRANCFORT → BRUXELLES**Mardi 30 Novembre**

Arrivée à Francfort le matin et connexion vers Bruxelles.

Arrivée à Zaventem en matinée et fin de votre séjour.

LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 16 PARTICIPANTS.

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.795 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **495 €**

EN OPTION : SURVOL DE BAGAN EN MONTGOLFIERE : **220 € / PERSONNE**

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux à bord de la compagnie Lufthansa et Thai Airways
- ✍ Les 3 vols domestiques tels que mentionnés au programme
- ✍ Les transferts et les transports en autocars pendant le circuit
- ✍ Le logement en chambre double et petit déjeuner dans les hôtels de charme, 4* et 5*
- ✍ La pension complète
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ Les services de guides locaux parlant français
- ✍ L'accompagnement Preference - Travel Team
- ✍ La TVA

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les taxes d'aéroport (à ce jour +/- 348 €, sous toute réserve de modification par la compagnie aérienne).
- ✍ Les boissons, les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ La taxe d'aéroport locale pour le départ (à l'heure actuelle 10 \$ US – à payer sur place).
- ✍ Les frais de visa.
- ✍ Le survol de Bagan en montgolfière (en option – 220 €).
- ✍ L'assurance voyage auprès de la «Compagnie Européenne d'Assurance» (annulation 100%/ bagages / assistance) – prime de 5 % sur la somme totale du voyage.

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES COURS DE CHANGE ET TVA EN DATE DU 22/03/10.

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN **PASSEPORT INTERNATIONAL VALABLE MINIMUM 6 MOIS APRES LA DATE DE RETOUR**. CELUI-CI VOUS SERA DEMANDE ENVIRON 1 MOIS AVANT LE DEPART.

UN **VISA** EST NECESSAIRE ET NOUS NOUS CHARGERONS DES FORMALITES POUR L'OBTENTION DE CELUI-CI AUPRES DE L'AMBASSADE (POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE).

AUCUNE VACCINATION N'EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A CE VOYAGE. N'HESITEZ CEPENDANT PAS A CONTACTER VOTRE MEDECIN POUR CONNAITRE SES EVENTUELLES RECOMMANDATIONS PARTICULIERES.

UNE REUNION D'INFORMATION « AVANT-VOYAGE » SERA ORGANISEE AFIN DE REpondre A VOS EVENTUELLES QUESTIONS.

Formulaire d'inscription Voyage en BIRMANIE du 16 au 30 novembre 2010

A RENVOYER CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** Lic. A 1652

RUE DE L'ABBAYE, 77 - 1050 BRUXELLES | TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22 | INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE.

DONNEES PASSAGER N° 1 (telles que MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

OPTION SURVOL MONTGOLFIERE : OUI / NON (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DONNEES PASSAGER N° 2 (telles que MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

OPTION SURVOL MONTGOLFIERE : OUI / NON (BARREZ LA MENTION INUTILE)

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.795 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **495 €**

TAXES D'AEROPORT PAR PERSONNE (SOUS RESERVE DE MODIFICATION) : +/- **348 €**

OPTION SURVOL BAGAN EN MONTGOLFIERE : 220 €

ASSURANCE COMBINEE ASSISTANCE / BAGAGES / ANNULATION (100%) AUPRES DE LA « COMPAGNIE EUROPEENNE D'ASSURANCE ».

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE : LE MONTANT A REGLER ETANT DE 5 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION, LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 16 OCTOBRE 2010.

COMPTE BANCAIRE A LA CBC : TRAVEL TEAM S.A. N° 191-1594809-95

REFERENCE : BIRMANIE D. 2326.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT SELON LES CONDITIONS GENERALES DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

(VOIR VERSO) ET EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE EUROPEENNE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

FAIT A , LE **SIGNATURE :**

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 16 février 1994 régissant le Contrat d'Organisation et d'Intermédiaires de voyages est d'application pour les présentes conditions générales. Selon la nature de la prestation demandée par le voyageur, Travel Team Consult & Representative S.A (nommée ci-après Travel Team en abrégé) agira en tant qu' Organisateur de voyages ou en tant qu'Intermédiaire de voyages.

1. FORMATION DU CONTRAT

Lors de la réservation d'une prestation de voyage ou de séjour, Travel Team est tenue de délivrer au voyageur un bon de commande, conformément à la loi, sauf si la prestation porte uniquement sur des titres de transport de voyages.

Au verso du bon de commande établi par Travel Team lors de la réservation figureront les présentes conditions générales de ventes.

Le bon de commande signé par le voyageur fera preuve de l'acceptation des présentes conditions générales par le voyageur.

Le contrat d'organisation de voyages prend cours au moment où le voyageur reçoit la confirmation écrite de la réservation délivrée par l'organisateur.

En vue de la réservation, le voyageur est tenu de fournir toutes les informations utiles demandées par Travel Team. Si des frais supplémentaires pour cause d'informations erronées fournies par le voyageur ou pour cause de manque d'informations à fournir par le voyageur, sont engagés, Travel Team pourra augmenter le prix convenu du montant de ces frais.

2. PAIEMENT

A la commande, un acompte de minimum 30 % du prix du voyage sera payé par voyageur. Le solde sera réglé un mois au plus tard avant le début du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix.

3. PRIX

Le prix du voyage comprend exclusivement les prestations énumérées sur le bon de commande; ce prix est fixe, toutes taxes comprises, sous réserve des dispositions suivantes. Les taxes d'aéroport de certains pays situés hors d'Europe ne sont pas comprises et sont perçues par les autorités locales auprès des passagers avant le départ. Les dépenses personnelles, pourboires, boissons, etc... ne sont jamais incluses dans le prix du voyage, sauf stipulations contrares expresses.

Travel Team se réserve le droit d'adapter ses prix en cas de hausse du cours de change des monnaies ayant servi au calcul du prix du voyage ainsi qu'en cas de hausse des prix de transport, des redevances et taxes, et ce, au plus tard 21 jours civils avant le départ.

Si la majoration excède 10 % du prix global, le voyageur pourra résilier le contrat sans indemnité. La révision du prix sera appliquée proportionnellement à la partie des prestations soumises à cette révision.

4. DOCUMENTS DE VOYAGE

Les documents de voyage seront remis au voyageur après règlement du solde. Le voyageur doit, le jour du départ, être en possession des documents de voyage nécessaires, tels que passeports, visa, billet de transport, carnet de vaccination, sans que cette liste soit limitative.

Si, à la suite du manque de l'un de ces documents par sa faute, le voyageur ne peut accomplir le voyage en tout ou en partie, toutes les conséquences en sont à sa charge et en aucune manière, Travel Team ne pourra en être tenue pour responsable.

La durée du voyage est indiquée en jours entiers, les jours de départ et jour de retour étant pris en considération. Les tarifs publiés s'entendent par personne, sauf stipulations contrares.

5. ASSURANCES

Il est vivement conseillé de contracter des assurances "voyage", "frais d'annulation", "rapatriement" et "vol et/ou perte de bagages".

Ces assurances peuvent être souscrites via Travel Team. En aucun cas, Travel Team ne pourra être responsable en cas d'avarie, de vols d'objets de valeur tels que caméras, appareils photos, bijoux, etc... ou de perte d'effets ou de bagages appartenant au voyageur.

Travel Team n'accepte aucune responsabilité du chef de refus d'intervention des compagnies d'assurances auprès desquelles le voyageur a contracté une police.

6. RESPONSABILITE DE TRAVEL TEAM EN TANT QU'ORGANISATEUR DE VOYAGES

L'organisateur de voyages est responsable des actes et négligences de ses préposés et représentants, agissant dans l'exercice de leurs fonctions, autant que de ses propres actes et négligences.

Sa responsabilité peut être limitée ou exclue dans le cas où une prestation faisant l'objet du contrat est soumise à l'application d'une convention internationale régissant ces prestations.

Travel Team décline toute responsabilité en cas d'accidents imprévus qui pourraient survenir pendant le voyage, tels que accidents, pannes, interruptions du trafic, grèves, émeutes, inondations, décisions des autorités, etc... cette liste n'étant pas limitative. Les dépenses de séjour et de transport qui pourraient résulter de ces incidents sont à charge du voyageur.

7. RESPONSABILITE DU VOYAGEUR

Le voyageur qui empêche le bon déroulement d'un voyage de groupe organisé par Travel Team peut en être exclu. Le voyageur répond du préjudice causé par sa faute aux autres voyageurs, à l'organisateur ou à ses représentants. La faute est appréciée eu égard à la conduite normale d'un voyageur.

8. ANNULATION PAR L'ORGANISATEUR DE VOYAGES

Si le voyage ne peut avoir lieu en raison du trop petit nombre de participants, ou de toutes autres circonstances à caractère exceptionnel, toutes les sommes déjà payées par le voyageur seront remboursées, sans autre dédommagement, de quelque forme que ce soit.

9. ANNULATION DE LA RESERVATION PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut se désister à tout moment, totalement ou partiellement, sous réserve de dédommager l'intermédiaire et/ou l'organisateur de voyages. Toute annulation de réservation doit être faite par lettre recommandée ou contre accusé de réception.

Le dédommagement dû est fixé forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 6 semaines avant le départ :	20 % du prix total du voyage.
De 6 à 4 semaines avant le départ :	30 % du prix total du voyage.
De 4 à 2 semaines avant le départ :	50 % du prix total du voyage.
De 2 à 1 semaine avant le départ :	75 % du prix total du voyage.
Moins d'une semaine avant le départ :	le prix total du voyage.

Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible et la prime d'assurance-annulation reste toujours due en cas d'annulation.

10. MODIFICATIONS PAR LE FAIT DU VOYAGEUR

Travel Team mettra tout en oeuvre pour procéder à des modifications demandées par le voyageur par rapport à sa commande initiale. Certaines de celles-ci (modifications de nom du voyageur, de la destination, d'hôtels, de la date de départ ou de retour, de langue des documents etc..) peuvent donner lieu à des frais de modification qui seront, dès lors, portés en compte au voyageur.

Tout voyage interrompu ou abrégé ou toute prestation terrestre non consommée du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit ne donne lieu à aucun remboursement. Si un voyageur participant à un voyage organisé de groupe désire changer son vol de retour, il perd le bénéfice du billet de retour au tarif groupe, qui n'est, en aucun cas, remboursé.

11. CONSCIENCE DES RISQUES

Le participant à un voyage de groupe doit être conscient qu'un circuit comporte certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé, à l'altitude ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc...

12. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige ne pouvant être tranché à l'amiable entre les parties sera soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Lic. Cat. A 1652

1/1/2003



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32-(0)2/240.68.00 Fax +32-(0)2/240.68.08